



L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Mars 2011 - n° 12

L'EDITO DU MAIRE

Comme tous les ans, chaque début d'année est une période primordiale pour nos collectivités : le vote du budget primitif qui doit être approuvé avant le 30 mars 2011. Exceptionnellement cette année, en raison de la réforme de la taxe professionnelle, l'Etat a prolongé cette date au 30 avril. Nous avons estimé que cela nous pénaliserait pour réaliser des investissements prévus en 2011. En effet, nous ne pourrions pas commencer des travaux urgents avant le vote du budget.

Quelques chiffres ne nous sont pas encore communiqués, par exemple les bases des différentes taxes communales auxquelles sont appliqués les taux communaux, dont le produit correspond aux impôts des contribuables collongeois, nous ne connaissons pas non plus la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat. Nous avons donc décidé d'élaborer notre budget 2011 avec les mêmes chiffres de recette 2010. Vous trouverez en page intérieure les grandes lignes de ce budget 2011.

Plusieurs ratios essentiels ne doivent pas être perdus de vue pour une bonne gestion des finances communales, mais deux sont primordiaux : la capacité de remboursement de la dette, ratio qui ne doit pas être supérieur à 8 ans pour notre commune (il est de 2,47) et le taux d'endettement qui est de 11,21% pour Collonges, la valeur maximale conseillée étant de 30%. Au vu de ces deux chiffres, nos finances sont saines et nous permettent d'engager de gros travaux d'investissement : réhabilitation de la maison Hauw (2.500K€), réserve foncière (350K€), réhabilitation bâtiment de la Poste (350K€), divers travaux de voiries, et achat de matériel pour ce service, des travaux à l'Ecole du Centre ...

Au cours de l'année, nous reviendrons plus en détail sur ces importants travaux.

André Duparc

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Maison Hauw : Le permis de construire a été déposé le vendredi 11 mars. Il sera instruit par divers services : Commune, Communauté de Communes, Direction Départementale des Territoires, Commission Accessibilité et Commission de Sécurité. Parallèlement, le maître d'œuvre élabore le dossier de consultation des entreprises. La partie du bâtiment hébergeant les médecins va être démolie, n'ayant en effet pas de cachet particulier ni d'intérêt patrimonial, à contrario du reste de la demeure. **Les médecins vont donc déménager**, pendant la durée des travaux, au 1^{er} étage du bâtiment de la Poste, à compter du 1^{er} avril. Le téléphone pour les rendez-vous reste inchangé (04 50 56 71 00).

URBANISME – DEMANDE DE TRAVAUX

- M. Iglesias, lotissement Le Pré Fleuri : agrandissement de son salon - séjour: avis favorable.
- M. Dos Santos, 191 rue de Remolan : pose de panneaux photovoltaïques: avis favorable.
- M. Rendeiro, 82 rue Pré Bachat : panneaux photovoltaïques: avis favorable.
- M. Savarimuthu, 350 Grand Rue : aménagement d'une maison : avis défavorable, dossier incomplet.
- JLS Immobilier, Lieu-dit la Saucisse : modifications lots 14, 11, 6, 2, 1 et 8 : avis favorable.

COMMUNICATION / JEUNESSE / SPORTS / LOISIRS / ASSOCIATIONS

Forum des Associations: le Conseil Municipal - en partenariat avec les associations collongeoises - organisera son 1^{er} Forum des Associations, le samedi 3 septembre 2011 au Foyer Rural. Chaque association aura l'occasion de présenter son activité, et vous permettra de découvrir de nouveaux centres d'intérêt !

Fête du 14 juillet : l'Echo du Fort s'est de nouveau proposé pour l'organisation, nous les en remercions !

VOIRIE

Le printemps est là, la Grand Rue a fait peau neuve. Les bacs à fleurs ont fait leur toilette et se sont parés de mille fleurs. Et tout ça grâce aux employés municipaux qui les ont lavés et à l'équipe très dynamique du comité d'embellissement qui les a fleuris, comme elle le fait plusieurs fois chaque année. Si pour les uns c'est pour leur travail, pour les autres ce sont des bénévoles qui donnent de leur temps pour rendre notre commune plus accueillante. Ils méritent bien un grand merci, et leur travail doit être respecté. Mais ces bacs à fleurs ne sont pas des boîtes à mégots et il serait très apprécié que les

commerçants fournissent des cendriers dignes de ce nom à nos amis fumeurs et que ceux-ci les utilisent à bon escient.

Le personnel communal a aussi remis à neuf tous les bancs de la commune et en a installé de nouveaux. Le cimetière a aussi subi les assauts des sécateurs et taille-haies. Surtout le jardin du souvenir et les extérieurs. Actuellement l'espace de la Madone est en train d'être «relooké» grâce à de nouvelles plantations et un aménagement différent. A suivre !

QUOI DE NEUF ?

LA MAISON DE L'EUROPE DU PAYS DE GEX



Le rôle de la Maison de l'Europe est de faire connaître le fonctionnement de l'Europe et de ses institutions et de servir de lien avec les citoyens. Elle offre des permanences à la médiathèque de St Genis (mercredi 16h30-18h30 & samedi 11h-13h), met à disposition de la documentation, organise des rencontres & conférences... et organise tous les ans en mai la Fête de l'Europe autour d'un thème touchant à son actualité ou à son histoire.

Le bureau a dernièrement accueilli de nouveaux membres, et élargit donc ses activités. En 2011, des manifestations destinées aux écoles, maisons de retraite et citoyens auront lieu, ainsi que des conférences débats dans les collectivités gessiennes, et une rencontre avec nos députés européens devrait avoir lieu dans le courant de l'année. Chacun peut devenir membre, participer aux activités, ou venir s'informer. L'équipe en place sera très heureuse de vous rencontrer :

Maison de l'Europe du Pays de Gex (MEPG)
Espace George Sand / 9 rue de Gex / 01630 St Genis Pouilly
Tel / fax : 04 50 42 18 78 / m-europe@cc-pays-de-gex.fr / www.m-europe.asso.cc-pays-de-gex.fr

LA BIBLIOTHÈQUE, QUELLE HISTOIRE !



Petite devinette : que se passe-t-il au 60 de la Grand' Rue de Collonges, 2° étage gauche ?

Pour le savoir, rendez-vous les :

- ▀ Mercredi de 15h à 17h (sauf vacances scolaires)
- ▀ Vendredi de 16h30 à 19h.

Là, vous découvrirez de nombreux livres qui n'attendent que vous !!! Entre autres :

- ✓ des romans policiers, sentimentaux, historiques, d'aventure, de science-fiction, fantastiques, du terroir, de littérature étrangère, des romans en gros caractères, des recueils de nouvelles...
- ✓ des documentaires sur tous les sujets possibles : philosophie & religion, psychologie, société, éducation, santé, sciences, nature & animaux, activités manuelles, bricolage, cuisine, guides touristiques, peinture, cinéma, histoire...
- ✓ des bibliographies, récits et histoires vraies, correspondances, pièces de théâtre et recueils de poésie,
- ✓ des bandes dessinées et des mangas pour les adultes, les adolescents & les enfants,
- ✓ des revues pour tous les âges et un journal pour s'informer sur la vie locale,
- ✓ un fonds local avec des livres sur le Pays de Gex, l'Ain, le Jura, la Suisse..., des auteurs locaux,
- ✓ des albums, des contes et des imagiers pour les enfants et les tout-petits,

A l'impossible, nul n'est tenu..... sauf l'équipe de la Bibliothèque !!!

N'hésitez pas à nous interroger, nous pourrions certainement répondre à votre demande.

Et pour une cotisation annuelle de € 6,10 (gratuit pour les moins de 18 ans), vous pourrez emprunter jusqu'à 8 ouvrages à chacune de vos visites.

L'opération Premières Pages (www.premierespages.fr) lancée par le Ministère de la Culture, en partenariat avec la CAF et le Conseil Général de l'Ain a été reconduite : un cadeau attend les enfants nés ou adoptés en 2010 et domiciliés à Collonges !.. Venez le retirer aux heures d'ouverture !

WEEK END DE PAQUES : SPORT ET GOURMANDISE !

Le week-end de Pâques, tous au Fort l'Ecluse ! Un programme bien rempli alliant sport et gourmandise :

Pour découvrir le Fort d'une autre manière, rendez-vous le **Dimanche 24 avril** : 8° édition de la course pédestre en contre la montre « le Défi de Fort l'Ecluse » organisé par l'Office de tourisme de Collonges et sa Région



Le matin sera consacré à la course adulte, 5.4km offrant un parcours sur route et chemin, et bien sûr l'ascension de la galerie souterraine du Fort (917 marches creusées dans la roche) La remise des prix et la tombola précéderont le traditionnel repas (ouvert à tous) préparé et servi par nos sympathiques bénévoles.

L'après-midi, les enfants seront à l'honneur et pourront participer au Mini Défi du Fort ! Deux distances selon l'âge (0.6km ou 1.4 kms) et la montée de 97 marches. Notre journée se terminera par la remise des prix aux plus jeunes: une médaille

chacun et un goûter pour se remettre de tous ces efforts...

Renseignements et inscriptions:
04 50 59 40 78 ou otcollon@ccpg.fr.

Lundi 25 avril : chasse aux Œufs de Pâques organisée par l'association de protection et de mise en valeur du Fort l'Ecluse. La tradition des œufs de

Pâques nous vient de l'Église catholique: pendant le carême, la consommation d'œufs était interdite les 40 jours précédant Pâques. A l'issue du jeûne, il fallait consommer les œufs qui s'étaient accumulés, normalement pour les plus récents et en les cuisant puis en les décorant pour les plus vieux. Les cloches cessaient de sonner à partir de la messe du jeudi qui précédait et on les entendait à nouveau à la fin de la veillée de Pâques, qui précède le jour de Pâques proprement dit. La tradition dit que les cloches ne sonnent plus car elles sont parties à Rome... Elles reviennent dans la nuit, chargées d'œufs en chocolat qu'elles déversent dans les jardins... Et bonne

nouvelle, cette année elles passeront à nouveau au Fort **le lundi 25 avril** de 10h à 16h ! Le prix est de 2€ à partir de 4 ans. Les œufs seront comme de coutume en chocolat suisse et il y en aura plus de 80kg!

Renseignements (pas besoin d'inscription):
04 50 59 40 78 ou otcollon@ccpg.fr.

NOUVEAU SERVICE TRANSFRONTALIER DE TRANSPORT COLLECTIF

La ligne T est en service et relie Challex à la gare de la Plaine, Elle assure une correspondance avec les lignes la Plaine – Cornavin & la Plaine – Bellegarde. Pendant les heures de pointe, la ligne T propose une course toutes les 30mn à destination ou en provenance de la Plaine. Un parking de 100 places est à votre disposition. Plus de renseignements sur les sites www.pays-de-gex.fr, www.tpg.fr, www.challex.fr.

EPICERIE SOCIALE DE LA CROIX ROUGE



L'épicerie sociale a réouvert ses portes à Prévessin. Les inscriptions se font à la Croix Rouge les mardis, les vendredis étant consacrés à la vente (un vendredi sur deux à partir du 1^{er} avril).

Croix Rouge Française / 453 route du Nant / ZA Clos de Magny / 01280 Prévessin Moëns.
Tel. 04 50 42 40 35 / dl.gexferney@croix-rouge.fr

TOUS AU NUMERIQUE (TNT)

Notre département va passer au tout numérique **le 14 juin 2011**. Si vous regardez toujours la télévision par une antenne râteau ou intérieure, vous devez adapter votre installation avant cette date. Le plus souvent, un simple adaptateur numérique branché sur votre poste suffit. Il n'est pas nécessaire de changer de téléviseur ou d'enlever son antenne râteau. Besoin d'assistance ? Plusieurs solutions :



- appelez le 0970 818 818 ou connectez vous sur www.tousaunumerique.fr
- une communication régionale sera effectuée à partir d'avril dans la presse quotidienne et à la télé
- des guides pratiques seront envoyés à votre domicile courant avril
- plusieurs points d'information seront installés dans les centres commerciaux et lieux institutionnels (opération financée par l'Etat et les chaînes de télévision, à but informatif uniquement).

Vous accéderez à 19 chaînes gratuites en plus des chaînes locales, avec une meilleure qualité d'image & de son !

« ALLO SERVICE PUBLIC »

Vous avez des questions administratives sur des sujets quotidiens (perte de papiers, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...) : appelez le 3939 ou rendez vous sur www.service-public.fr, vous obtiendrez de l'aide sur vos droits et obligations, ainsi que sur les démarches à accomplir.

PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR)

Afin de fêter le renouvellement du label de la Charte du PNR, celui-ci organise du 26 au 29 mai des randonnées convergentes au départ des 6 villes portes du Parc. L'une partira du Fort l'Ecluse le 26 au matin et passera par Collonges pour Ecorans où un pot sera servi aux participants et au public près de la fontaine de la place du Château à Ecorans. Pour plus de renseignements sur cette manifestation, rdv sur www.parc-haut-jura.fr

OPERATION JOBS D'ETE 2011



Le service Emploi de la Communauté de Communes organise la 18^e « Opération Jobs d'Été », du 30 mars au 14 mai. L'an dernier, plus de 500 offres et 800 jeunes de 16 à 26 ans ont été reçus. Merci donc de bien vouloir envoyer vos offres de jobs d'été au plus vite afin que les jeunes puissent venir les consulter dans les permanences.

Plus d'infos : www.ccpq.fr/emploi, tel 04 50 20 32 48/49, emploi@ccpg.fr

QUE S'EST-IL PASSE A COLLONGES ?

TELETHON MERCI



Par une belle soirée du 4 février, les 60 bénévoles ont répondu présents à l'invitation du comité d'organisation du téléthon de Collonges. Avec la participation financière de chaque convive, Christophe Burban, traiteur à St Jean de Gonville, nous a préparé un délicieux repas.

Le président Jean Paul Turret a remercié toute l'équipe qui n'a pas ménagé ses efforts malgré le froid, la neige et le verglas... A travers une vidéo de Philip Hamiton, chacun a eu le plaisir de revoir le déroulement du téléthon. Comme les années précédentes, 2010 a été un bon cru. La collecte a été supérieure à 2009, € 16'956 ont été versés à l'AFM, soit 25% de la collecte gessienne (elle-même ayant subi une baisse de 15%). Merci à tous les bénévoles et sponsors !

Toute l'équipe vous donne rendez-vous les 2 & 3 déc. prochains pour la 15^e édition du téléthon de Collonges.

CARNAVAL DU SOU DES ECOLES

C'est au son des maracas confectionnés par les enfants, que de nombreux super héros, animaux, princesses et chevaliers ont arpenté les pentes du village le vendredi 25 février! Bonne humeur et sourires étaient bien évidemment de la partie, tout comme les fidèles supporters de ce beau temps, parents, grands-parents, chers habitants de Collonges. Le soleil et la douceur exceptionnelle ont permis à tous de profiter des savoureuses crêpes et chocolats chauds du "Sou des Ecoles de Collonges", qui se fait toujours une joie d'organiser cet événement avec la collaboration de tout le personnel de l'école.



Toute l'équipe du Sou des Ecoles se réjouit désormais de vous revoir, tout aussi nombreux et même plus, au **repas théâtre « Cochons d'Inde » au Foyer Rural le samedi 2 avril**, ainsi que pour le 3^e vide-grenier de Collonges le 22 mai, sans oublier notre traditionnelle et animée Kermesse le 25 juin! A bientôt et merci à tous!

ARTS SANS FRONTIÈRES

L'association collongeoise Arts sans Frontières a présenté dans la salle de musique du 5 au 27 mars un artiste régional de Saint Jean de Gonville : Jean Pierre Demornex, le peintre du minéral. Il interprète d'une façon magistrale le monde de la cristallographie ainsi que des paysages. L'artiste nous a offert une peinture

éblouissante et pleine d'émotions. Le peintre et la Présidente Solange Ortiz remercient vivement les visiteurs ainsi que la municipalité qui a prêté son concours à cette manifestation.

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ECOLE DE DANSE DE COLLONGES



C'est au début de l'été 1971 que tout a débuté. Sachant que je prenais des cours de danse à Genève, un groupe d'amis me demanda de leur apprendre quelques chorégraphies et c'est ainsi qu'à la fin des vacances

nous présentâmes notre petit spectacle à nos familles réunies dans la petite salle des fêtes située à l'époque dans la Mairie.

A la suite de cette représentation, les petits frères et sœurs de ce groupe d'amis voulurent eux aussi apprendre la danse et c'est donc en septembre 1971 que je débutais mes premiers cours de danse pour une vingtaine d'enfants dans cette même salle de la Mairie où nous utilisions les dossiers des bancs en guise de barres!

Après notre premier spectacle dans un Foyer Rural tout neuf en mai 1972, les inscriptions devinrent de plus en plus nombreuses et je dus aménager une salle de danse dans l'ancienne épicerie de Madame Gindre, devenue aujourd'hui le Pressing.

C'est en 1975 que je m'installais au Foyer Rural avec une quarantaine d'élèves enfants et adolescents puis quelques années plus tard un cours pour adultes.

Le nombre d'élèves ne cessant d'augmenter, ma sœur Nathalie devint mon assistante dans les années

1990 puis une dizaine d'années plus tard mes filles Céline et Emilie vinrent compléter l'équipe et aujourd'hui nous avons près de 120 élèves qui se répartissent dans les cours de classique, jazz, hip-hop, comédie musicale et Tonic Move (aérobic), du lundi au jeudi soit une douzaine d'heures par semaine.

La scène de notre Foyer Rural étant devenue trop petite pour contenir nos groupes, nous avons été contraints en 2009 de présenter notre spectacle au Centre Eclat de Vulbens. Et c'est dans cette même salle que nous fêterons cette année nos 40 ans avec un spectacle intitulé "Souviens toi..." qui fera revivre ou découvrir au public tous les thèmes des spectacles de notre Ecole de Danse de 1971 à nos jours.

Les représentations auront lieu le samedi 4 juin à 15h et 20h30 ainsi que le dimanche 5 juin à 16h. Vous pouvez réserver vos places en téléphonant au 04 50 56 71 02 à partir du 1er mai.

C'est un immense bonheur d'avoir pu faire partager ma passion de la danse à tous ces enfants et aux plus grands, deux générations s'étant déjà succédées dans notre école de danse, mais peut-être est-il temps pour moi de raccrocher mes chaussons! Pour l'instant il m'est difficile de me faire à cette idée...

Ariane Gautier

UN PEU D'HISTOIRE

LES FÊTES COLLONGEOISES

Les failles : à la mi-carême, les jeunes de Collonges et d'Ecorans allumaient un grand feu, les premiers derrière le quartier de la Citadelle dans une ancienne carrière, les seconds sur le Mont Livron. Ils faisaient noircir de grands bouts de bois dans le feu, les « brandons », et allaient chez tous les foyers sans enfants pour demander à boire et à manger, en

chantant « failles, failles, faillaisons, ramène la bonne saison pour les filles et les garçons ».

Le folhiu : les garçons de Collonges et d'Ecorans, au début du mois de mai, confectionnent une hutte de branchages avec des perches, des feuillages et des fleurs (lilas). Ils cachent un garçon à l'intérieur de la hutte qui est placée sur une charrette. Ils passent

dans chaque famille du village qui leur donne du cidre et des œufs. Un des garçons agite une cloche de vache. Traditionnellement, une maman confectionnait un repas avec les œufs récoltés et les enfants allaient manger dehors, près du Pont Carnot. Ils jetaient le « folhiu » dans le Rhône.

Vogue de Collonges, le premier dimanche après le 5 août de chaque année. Le samedi soir, on faisait une retraite aux flambeaux.

Saint Roch, vogue d'Ecorans, le dimanche après le 15 août.

Chandeleur : chaque famille conservait le cierge de la Chandeleur et l'allumait les soirs d'orage pour protéger la maison de la foudre.

Carnaval : les enfants du village se déguisent et vont quêter des gâteaux (bugnes) et de l'argent dans les maisons.

FETES ET EVENEMENTS A VENIR

Date	Evènement	Lieu	Qui organise ?	Contact
Samedi 2 avril dès 19h	Repas théâtre « Cochons d'Inde »	Foyer Rural	Sou des Ecoles	06 85 52 08 30 sur réservation
Samedi 9 avril de 10h à 14h	Opération Jobs d'Ete	Salle de musique	CCPG	04 50 20 32 48 emploi@ccpg.fr
Samedi 16 avril à 15h et 20h	Projection de films sur Collonges (1936 à 1947)	Salle de musique	Monsieur Barbe	
Jeudi 21 avril A 14h	Scrabble	Bibliothèque	Bibliothèque	04 50 56 72 02 bicollon@ccpg.fr
Dimanche 24 avril	Défi du Fort l'Ecluse	Fort l'Ecluse	Office de tourisme de Collonges et sa Région	04 50 59 40 78 otcollon@ccpg.fr
Lundi 25 avril 10h - 16h	Chasse au Œufs (2 euros)	Fort l'Ecluse	Association de Protection et de Mise en Valeur du Fort l'Ecluse	04 50 59 40 78 otcollon@ccpg.fr
Dimanche 1 ^{er} mai	Gala d'accordéon	Foyer Rural	Comité d'Embellissement et d'Animation	04 50 59 60 32
Jeudi 12 mai A 14h	Scrabble	Bibliothèque	Bibliothèque	04 50 56 72 02 bicollon@ccpg.fr
Dimanche 22 mai	Vide Grenier	Devant le Foyer Rural	Sou des Ecoles	04 50 48 34 26
Samedi 28 mai	Passage du tour pédestre	Fontaine	Mairie de Collonges	04 50 59 61 25
Dimanche 29 mai	Concert de l'Echo du Fort l'Ecluse	Salle de Musique	Echo du Fort l'Ecluse	06 20 69 64 02
Samedi 4 juin	Concours de Boules	Terrain de boules	Amicale de Boule Collongeoise	04 50 59 65 62
Samedi 4 juin à 15h et à 20h30	Les 40 ans de l'Ecole de Danse	Centre Ecla de Vulbens	Ecole de Danse de Collonges	04 50 56 71 02 à partir du 1 mai
Dimanche 5 juin à 16h	Les 40 ans de l'Ecole de Danse	Centre Ecla de Vulbens	Ecole de Danse de Collonges	04 50 56 71 02 à partir du 1 mai
Mercredi 8 juin	Voyage des anciens	A définir	CCAS - commune de Collonges	04 50 59 61 25
Jeudi 16 juin A 14h	Scrabble	Bibliothèque	Bibliothèque	04 50 56 72 02 bicollon@ccpg.fr
Vendredi 24 juin	Feux de la St Jean	Champ de la Madone	Comité d'Embellissement et d'Animation	04 50 59 60 32
Samedi 25 juin	Kermesse	Foyer Rural	Sou des Ecoles	04 50 48 34 26
Mercredi 29 juin 17h30 - 19h30	Don du Sang	Foyer Rural	Amicale des donneurs de sang	04 50 59 41 67

INFORMATIONS PRATIQUES

DECHETTERIE DE PERON

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h & 13h30 – 18h / Samedi : 8h30 – 18h / Dimanche : 9h – 12h

NUMEROS IMPORTANTS

Pompiers	18 – ou 112 (portable)	Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Gendarmerie	17	Assistante sociale	04 50 42 12 65
Médecin	04 50 56 71 00	Ecole	04 50 59 68 30
Infirmières	04 50 56 71 64	Psychologue scolaire	contacter l'école
Pharmacie	04 50 59 60 17	Office du tourisme	04 50 59 40 78
Dentiste	04 50 59 61 31		otcollonges@ccpg.fr

SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

HORAIRES POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDINAGE

Du lundi au vendredi :
8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi :
9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés :
10h – 12h

Si vous souhaitez publier un article ou autre, merci de déposer vos suggestions à la Mairie ou envoyez les à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous. Pour le bulletin de juillet 2011, avant le

10 juin 2011

Merci !

MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30
& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

collonge@cc-pays-de-gex.fr

www.collonges.fr

Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois.

Les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.